



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC
PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE DIMANCHE 11 JUILLET 1999
PLAGE DU LAC BATAILLE

La présidente déclare la réunion ouverte à 10h15.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : Odette Surch
Appuyé par : Lawrence Surch

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 JUILLET 1998

Proposé par : Nelson Coyle
Appuyé par : Jacques Levasseur

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU TRÉSORIER

3.1 Rapport de la Présidente

L'association reçoit une lettre de Margaret Carey, notre conseillère municipale, remerciant Ian White pour son œuvre « Sous nos pieds », ainsi que Louise Tondreau pour sa traduction du *Règlement du zonage (N° 174-89)* concernant la végétation riveraine.

3.1.1 Service d'incendie

Le Service d'incendie a maintenant ses deux nouveaux camions des États-Unis. Chaque camion a une capacité de 3 000 gallons et peut pomper 850 gallons à la minute. Reste à savoir si les pompes qui remplissent les citernes peuvent suffire à la demande.

Perkins a déjà été la proie de deux feux de brousse : un près de cimetière et l'autre sur le chemin du Domaine.

Ceux qui prévoient brûler des branches doivent avoir un permis : ce permis, au coût de 10,00 \$, est valide pour un mois. Ceci permet à la municipalité de contrôler les feux sur son territoire et réduire le nombre de fausses alarmes.

On entame une discussion en ce qui concerne les feux sur les îles, surtout le « Rock Island », au lac Rhéaume. Les membres s'accordent à promouvoir une approche coopérative avec les ados du domaine.

Proposé par : Simon Veilleux
Appuyé par : Gwen Roberts

QUE le Conseil d'administration a l'obligatoire morale de bannir tous feux sur les îles du domaine et que l'association installe des affiches bilingues à l'effet d'interdire les feux sur toutes les îles du domaine.

On demande le vote.

21 pour; 8 contre

ADOPTÉE

On note que les îles sont des propriétés de la couronne provinciale et que l'association n'a aucun droit d'interdire les feux, ne d'afficher sans une permission provinciale. On s'accorde à ce que le conseil d'administration communique avec la municipalité afin de clarifier la situation ou de recevoir de l'aide dans ce dossier.

3.1.2 Travaux publics

Le conseil municipal a aboli la « Taxe pour l'amélioration des routes » et a versé ces argent à des projets d'amélioration de routes. Le conseil a dédié 571 784,00 \$ au pavage de routes municipales, dont 124 214,00 \$ sont voués au quartier 3 pour paver environ 1,563 km du chemin Blackburn.

Le Ministère de transports du Québec nous informe que la province «Route panoramique ».

Le conseil embauchera aussi des contractants que ramassent et détruisent le reste des branches laissées par le verglas. La subvention provinciale ne permet pas de ramasser les branches le long des chemins privés. Les propriétaires doivent obtenir un permis afin de brûler leurs branches.

Arbo Services a été engagé par le municipalité l'année dernière pour ramasser les branches suite à la tempête de verglas. Maintenant, Arbo poursuit la municipalité – faute de paiement. La municipalité conteste certains des coûts facturés par Arbo. Suite à un avis légale, la municipalité, de bonne foi, paie le premier versement de la facture, et de ce fait même, perd sa cause en date du 11 juin 1999. Le 25 juin 1999 on convoque une assemblée spéciale publique dans le but d'approuver le paiement à Arbo Services (environ 962 000 \$) ainsi que les frais de la cour (environ 11 000 \$).

3.1.2 Planification urbaine

Le projet pilote prévu à vidanger automatiquement les systèmes septiques à été retiré par le conseil suite à l'intervention des payeurs de taxes visés (propriétaires des lacs St-Pierre et MacGregor). On forme un comité qui se penchera sur de façons d'implanter le projet.

Le conseil approuve deux fourrières à véhicules volés, accidents, etc., dans les secteurs de Perkins et St-Pierre de Wakefield. Le contrat de remorquage du secteur Perkins est accordé à Dennis Connelly.

3.1.3 Loisirs

Le conseil a approuvé un comité, présidé par le conseiller Serge De Bellefeuille, qui aura comme but de promouvoir le tourisme. M. De Bellefeuille est a établir une page d'accueille (« page web »; adresse d'internet www.orbit.qc.ca/vdm) pour la municipalité.

3.1.4 Recyclage

Un nouveau comité a été formé dans le but d'augmenter le participation au recyclage dans la municipalité (de 12 p. cent à 20 p. cent). De plus, six nouvelles boîtes à recyclage sont sous construction et l'une d'elles est prévue pour la jonction des chemins Blackburn et Chêne Rouge. Des dépliants à ces fins seront distribués.

3.1.5 Plage du lac Bataille

Guy Audet a avisé la présidente qu'il a l'intention de vendre la dite plage (il paie 500 \$ de taxes par année). À noter que dans le passé, l'association avait été approchée dans le but d'acheter le terrain, mais que le conseil d'administration de l'époque trouvait le coût prohibitif. On discute.

Proposé par : Lynne Corney-Legault

Appuyé par : Jacques Levasseur

QUE le Conseil d'administration examine les scénarios suivants et donne le compte rendu aux membres l'an prochain :

- (i) Contributions aux taxes de la plage du lac Bataille;**
- (ii) Les coûts de l'achat de la plage;**
- (iii) Des frais d'utilisation de la plage, p. ex. lignes d'eau, lancement de bateaux, etc.; et**
- (iv) Possibilité de réduction des taxes de la plage.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Rapport du Trésorier (annexe)

David Hodgkin fait un bref survol des revenus et des dépenses de 1998. Le budget de subvention pour les routes n'a pas été tout dépensé et la somme prévue pour la carte du domaine n'a pas été dépensée : résultat un surplus de 769,31 \$ comparativement à un déficit de 1 014,71 \$. Certains membres généreux ont contribué un montant additionnel de 120,00 \$ destiné à l'ensemencement de poissons cet automne. À noter que l'association comptait 185 membres l'année dernière et se fixe un objectif de 200 membres pour 1999.

David Hodgkin explique la prévision des revenus et dépenses de l'année 1999. On note que les coûts du courrier et du bulletin d'information avaient augmenté substantiellement. L'augmentation dans le coût des timbres, etc., d'impression comprend le document d'Ian White, *La nature de Perkins-sur-le-lac – Sous nos pieds* (envoyés aux membres seulement), ainsi que le *Règlement municipale* concernant la végétation riveraine (envoyés à tous les propriétaires). Les frais d'enregistrement provincial de PSLL n'ont pas augmentés mais le coût additionnel est attribuable à un oubli de la part de l'association.

Proposé par : André Fortier
Appuyé par : Nelson Coyle

QUE les Revenus et dépenses de PSLL pour 1998 et que l'État des revenus et dépenses prévus de 1999 soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 CARTE DU DOMAINE

La carte du domaine n'a pas été produite. On semble être de deux avis : certains croient que ce serait un précieux guide pour les invités et visiteurs, tandis que d'autres y voient une carte routière idéale pour voleurs, cambrioleurs, etc. Si l'association va de l'avant, d'autres cotisations seront obtenus. À l'unanimité on décide de ne pas procéder à la production d'une carte sur panneau d'affichage (cependant, une copie d'une carte sera incluse dans le *Bulletin* au printemps).

5.0 SUIVI SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE NOS LACS

David Kerluke rapporte aucun progrès au niveau de l'étude des installations septiques aux trois lacs (Rhéaume, Barnes, Bataille). Le comité sur l'environnement recommande qu'elle s'intègre aux démarches de l'association.

Dawn Lucas a préparé une ébauche d'un bulletin de bienvenue qui encourage les nouveaux propriétaires à devenir membre de PSLL. Aussitôt terminé, les courtiers et agents d'immeuble seront avisés de ce bulletin, et on leur demandera de communiquer le nom des nouveaux propriétaires à l'association.

Une copie du règlement municipal concernant la protection de la végétation riveraine a été distribuée à tous les propriétaires. On a demandé à Gilles Reny, directeur des travaux publics, la permission d'installer deux tableaux de signalisation (aux intersections de Blackburn/Chêne Rouge et Blackburn/Bataille). Sitôt approuvée, le conseil d'administration fera construire et installer les deux affiches. (Copie de dite lettre à été distribué.)

Ron Malis et David Scriven sont répertorié les quatre pires sites qui causent des problèmes de drainage. Leur rapport, et une lettre de demande de rencontre/réunion ont été envoyés à Stéphane Mougeot, directeur de la planification urbaine et de l'environnement. Copie de cette lettre et le rapport ont été distribués.

6.0 SUIVI DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE 1998

France Joncas communique avec Gilles Reny au sujet des affiches publicitaires qui jonchent le chemin Blackburn. Le personnel des travaux publics enlèvera ces affiches à partir de la mi-août.

Du procès-verbal du 25 juillet, cet item n'a pas été complété : les formulaires d'inscriptions de surveillance de voisinage n'ont pas été inclus dans l'envoi du printemps. France Joncas s'excuse de cet oubli.

7.0 SURVEILLANCE DE VOISINAGE

Simon Veilleux nous informe que pour se qualifier au programme une participation de 90 p. cent est requise. On propose une campagne de porte à porte; les intéressés à participer sont priés de soumettre leur nom et numéro de téléphone. Des formulaires seront inclus dans le prochain envoi.

8.0 RECOMMANDATIONS DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

On remercie le conseil d'administration pour l'ardeur qu'ils ont vouée à la tâche.

On applaudit et remercie Ian White pour son document « *Sous nos pieds* » – une lecture de mise pour les villégiatures. On remercie aussi Larry Surch pour la traduction de ce document.

On présente un cadeau à Jacques Levasseur en guise de remerciement pour son initiative à sabler et peindre la clôture à la plage.

9.0 ÉLECTIONS DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

France Joncas préside les élections. Les postes vacants à combler sont : présidences, secrétaire, trésorier, deux représentants au lac Bataille, un représentant à chacun des lacs : Rhéaume, Louise, Maskinongé, Barnes et Chevreuil.

Les candidats suivants sont nommés :

David Mainwood	Secrétaire
David Hodgkin	Trésorier
David Kerluke	Représentant – lac Bataille
Jim Dale	Représentant – lac Rhéaume

Aucune autre nomination n'est effectuée.

Proposé par : Jacques Marchand
Appuyé par : Larry Surch

QUE ces candidats soient élus au conseil d'administration de l'association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On s'inquiète du fait que l'association n'a pas élu de président. On mandate le conseil d'administration d'essayer de trouver un titulaire à ce poste.

Proposée par : Michael Lucas
Appuyée par : Odette Surch

QUE le conseil d'administration soit mandaté à ratifier le poste de présent(e) dans l'éventualité un titulaire serait trouvé(e).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant écoulé et n'ayant pas d'autres items à ajouter, la réunion est levée à 12h10.

Respectueusement,

Dawn Lucas et France Joncas